



Nidda

Michna 6 - Chapitre 3

הַמִּפְלֵת וְאִין־יָדוּעַ מֶה הוּא, תֵּשֵׁב לְזָכָר וְלִנְקָבָה. אִין־יָדוּעַ אִם לָד
כִּיָּה {יָא} אִם לֹא, תֵּשֵׁב לְזָכָר וְלִנְקָבָה וְלִנְדָּה:

Si elle expulse et que l'on ne sait pas de quoi il s'agit, elle doit observer [le nombre de jours d'impureté et de pureté requis pour celle qui donne naissance à] un garçon et pour [celle qui donne naissance à] une fille. Si l'on ne sait pas s'il s'agit d'un fœtus ou non, elle doit observer [le nombre de jours requis pour celle qui donne naissance à] un garçon et pour [celle qui donne naissance à] une fille, et parce qu'elle est une nidda [une femme qui a des pertes menstruelles qui la rendent impure ; c'est-à-dire qu'elle doit être stricte dans toutes les directions].



Rabbi 'Haïm Kanievsky

Recueil autobiographique. Histoires, anecdotes, enseignements classés par thèmes et une centaine de photos en couleur.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions